CHEVALIERS
D'ARGOUGES
Maîtres Chocolatiers Français

Déroulement de l'action

1 - Comment obtenir des plaquettes et des bons de commandes ?

Rendez-vous dès maintenant sur notre site **www.asso-chevaliers-argouges.fr** dans la rubrique « kit gratuit ». Vous pouvez alors commander gratuitement les kits à distribuer aux participants (pla quettes/bons de commandes) correspondants au nombre de vendeurs.

Si vous avez une question ou si vous rencontrez un problème lors de votre commande, n'hésitez pas à contacter notre service commercial par mail : **asso@chevaliers-argouges.com** ou bien par téléphone au : **02.33.56.56.87**

2 - Envoi des kits

Vous recevrez un mail qui vous confirmera l'envoi de vos kits. Nous accompagnerons ce mail avec en pièce jointe :

- une version numérique (pdf) de la plaquette/bon de commande
- un document intitulé « organisez une vente de chocolats de Pâques et financez vos projets »

- un document intitulé « déroulement de l'action », sur ce document vous seront communiqués tous les renseignements dans le détail qui vous permettront de mener à bien ce projet (date de commande, date de livraison).

- un document intitulé « info aux parents », vous pourrez l'utiliser lors du lancement du projet afin de prévenir les familles. Ce document est disponible en téléchargement sur le site **asso-chevaliers-argouges.com** dans la rubrique **« documents pratiques »**. Au format word, il est entiérement modifiable.

- un bon de commande récapitulatif. Sera inclus une version excel et une version Open Office (à vous d'utiliser le fichier compatible avec votre logiciel). Ce bon doit vous servir en fin d'ac tion à compiler les ventes de chacun des participants. Ce bon de commande récapitulatif devra nous parvenir par mail en fin d'action et fera office de bon de commande (ce bon de commande récapitulatif devra nous parvenir au plus tard par mail **le 22/03 (zone A)**, **15/03 (zone B), 29/03 (zone c)**.

3 - Lors de la distribution des kits aux participants

Sur la couverture de la plaquette, pensez à apposer le tampon ou à écrire le nom de votre association à l'emplacement prévu à cet effet (en bas à droite, « projets à l'initiative de : ... »).

Sur le bon de commande à découper (page 11 de la plaquette) :
Faites remplir les coordonnées du participant (nom, prénom, classe/section et N° tél).

Suite à la distribution des plaquettes/bons de commande, les vendeurs pourront débuter les ventes. La grille de regroupement réservée à l'élève (en page 10) lui servira en cas de ventes multiples, de support pour répertorier ses différentes ventes et en garder à la maison une trace écrite afin de faciliter sa distribution.

« N'hésitez pas à joindre à ses outils, un petit mot expliquant l'objectif de votre action »
(modele sous un fichier modifiable en format word).

4 - Commandes des participants

Les commandes de chacun des vendeurs devront vous parvenir au plus tard le : **15/03 (zone A), 0 8/03 (zone B), 22/03 (zone c).**

Pensez à récupérer les bons de commande individuels (page 11 du feuillet) ainsi que les règlements **à votre ordre.**

5 - Remplissez et envoyez le bon de commande récapitulatif par mail

A l'adresse **asso@chevaliers-argouges.com** ou bien via la rubrique « nous contacter » du site **asso-chevaliers-argouges.fr**

Fichier récapitulatif : Seules les cellules sur fond coloré sont à renseigner/Pensez à inscrire :

- Vos coordonnées (nom, prénom, mail et téléphone de la personne organisatrice)

- Les indications pour la livraison date et lieu (Nous respectons scrupuleusement la date de livraison demandée aussi nous ne pouvons pas nous engager sur une livraison le matin il faut donc prévoir un créneau horaire large pour la livraison entre 9h00 et 16h00; nous vous conseillons de prévoir la livraison au moins la veille du jour ou vous avez prévu de mettre en sac).

- L'adresse de facturation - et l'entité à facturer (Ape, Coopérative scolaire, Mdl, Fse ...)
- Les commandes de vos élèves

Tous les calculs sont automatiques, vous pouvez voir directement les gains de votre action.

Pensez à conserver les bons de commandes individuels des élèves pour la distribution de chocolats

6 - La livraison

La commande sera livrée entre le 01/04 -12/04 **(zone A)**, entre le 25/03-05/04 **(zone B)**, entre le 0 8/04 - 19/04 **(zone C)**.

7 - La distribution des chocolats

Nous vous fournissons des étiquettes ainsi que des sacs afin d'affecter 1sac/1élève et ainsi faciliter la distribution des chocolats.

8 - Le règlement

Vous recevrez la facture de votre commande lorsque les chocolats auront été distribués. Le montant de la commande (montant de la vente moins vos 30 % de bénéfices) sera à régler par un seul chèque.

Les frais de port sont offerts : Le minimum de commande est fixé à 200 €.

9 - Recommandations

Dans un but de perfectionnement, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques via la rubrique « nous contacter » du site asso-chevaliers-argouges.fr